

# REGU-BILE - BIO-Vega - Vésicule biliaire - INFINIE SANTE

**Produit** REGU-BILE - BIO-Vega - Vésicule biliaire

**Prix** 40.00 EUR

**Image produit**



**Résumé**

permet de favoriser et de stimuler le fonctionnement de la vésicule biliaire afin de réduire l'anémie et la rétention d'eau. Facilite le transit et aide à retrouver les selles normales. Préserve le foie et facilite son travail en cas de surcharge hépatique. REGU-BILE Concentration et titrage X 10 des principes actifs de la plante, par rapport aux produits concurrents. Contenance : 90 capsules - 325 mg/caps  
Traitement : 1 mois en attaque et 3 mois en entretien  
Ces produits naturels sont fabriqués au Canada et sont garantis sans OGM et sans Pesticides. De plus, les méthodes de production respectent les exigences de bonnes pratiques de fabrication (BPF) mentionnées dans la réglementation Canada. Dès votre seconde commande, après votre identification de compte, vous aurez 10% de remise sur vos commandes durant 1 an. Utiliser toujours nos produits sur l'avis d'un thérapeute

## Description

Choix des composants : Les capsules REGU-BILE de BIO-Vega sont principalement composées de pissenlit dont les médecins arabes mentionnaient, plus de 1 000 ans avant notre ère, les vertus médicinales contre les troubles du foie, de la vésicule biliaire, mais aussi de la fièvre, de l'anémie ou encore de la rétention d'eau. Aujourd'hui, il est principalement utilisé pour stimuler l'écoulement de la bile (cholagogue). PROPRIÉTÉS MÉDICINALES • Purgatif • Antioxydant • Amer • Cholagogue • Détoxifiant • Diurétique • Stimulant Posologie : Adultes?:Cure d'attaque : 1 gél. trois fois par jour (fournit une dose équivalente de 3 250 mg de Taraxacum officinale).Cure d'entretien : 1 par jour, au repas du midi. Composition : Pissenlit (Taraxacum officinale, racine) : 325 mg (10:1, QBE 3 250 mg)INGRÉDIENTS NON MÉDICINAUX Cellulose, stéarate de magnésium, Enveloppe de la capsule (50% d'origine végétale, 50% d'origine marine)Les ingrédients non-médicinaux sont ajoutés pour améliorer la biodisponibilité (l'absorption par le système digestif) des principes actifs. LE PISSENLIT Le pissenlit, ou Taraxacum officinale, est une plante vivace qui appartient à la famille des Asteraceae. Originaire d'Europe et d'Asie, le pissenlit aurait évolué à son actuelle forme il y a une trentaine de millions d'années. Le pissenlit doit son nom, « dent-de-lion » en anglais, à ses feuilles dentelées qui ressemblent aux dents d'un lion. Aujourd'hui, différentes espèces de pissenlit peuvent être trouvées partout à travers le monde. Bien que considéré comme une mauvaise herbe envahissante qui nuit aux pelouses et jardins, le pissenlit est aussi reconnu pour ses remarquables propriétés thérapeutiques, tant dans les cultures traditionnelles amérindiennes et arabes, qu'en Europe et en Chine. Le pissenlit contient de nombreux composés actifs à l'origine de ses vertus thérapeutiques. Il contient en abondance des principes actifs amers, des terpénoïdes et des stérols (taraxacine et taraxacérine) dont la beta-amyrine, le taraxastérolet le taraxérol, ainsi que des stérols libres (sitostérine, stigmastérine et phytostérine) dont la structure est reliée à celle de la bile. Il a été démontré que la prise orale de Taraxacum officinale induisait une augmentation de la sécrétion de bile. Le pissenlit est une herbe médicinale considérée comme très bien tolérée et sécuritaire, peu d'effets secondaires étant décrits dans la littérature. Taraxacum officinale intègre aujourd'hui plusieurs pharmacopées officielles dont celles de l'Inde, de l'Autriche, de l'Allemagne ou encore de la Grande-Bretagne. La commission E reconnaît son usage pour améliorer les fonctions biliaires notamment. L'ESCOP approuve l'usage de la racine pour stimuler les fonctions biliaires et hépatiques, et Santé Canada reconnaît son usage traditionnel comme cholagogue et cholérétique. muler les fonctions biliaires et hépatiques. Santé Canada, quant à elle, reconnaît son usage traditionnel comme cholagogue et cholérétique. Conseils : PRÉCAUTIONS Consulter un professionnel de santé? • si l'utilisation se prolonge au-delà de 4 semaines. • si les symptômes persistent ou s'aggravent. • avant d'en faire l'usage si vous souffrez d'une maladie du foie, de troubles des reins, de diabète ou si vous prenez des médicaments contre le diabète. • si vous prenez des médicaments psychoactifs. CONTRE-INDICATIONS Ne pas utiliser si vous souffrez de troubles du foie ou de la vésicule biliaire, ou d'une obstruction intestinale. Cessez l'utilisation si des symptômes de troubles du foie se manifestent. Consulter un professionnel de santé?: avant d'en faire usage si vous allaitez ou si vous êtes enceinte. si les symptômes persistent ou s'aggravent.

---